

Le magazine des experts-comptables et de leurs équipes

LFRANCILIEN

Décrypter. Anticiper. Agir.

N°130 | JUILLET 2026



NUMÉRO SPÉCIAL UE 2026

quel cabinet demain ?

La profession
à l'heure des choix

6

QUEL MODÈLE POUR DEMAIN ?
L'ÉTUDE QUI VA SECOUER
LA PROFESSION

10

TEMPS FORTS, SÉMINAIRES
ET ATELIERS : LE PROGRAMME
COMPLET DE VOS UE

34

L'ESPACE D'EXPOSITION :
MIROIR D'UNE PROFESSION
EN MOUVEMENT

Experts- comptables, co-pilotez l'avenir des TPE.

En tant que partenaire de la transformation numérique et stratégique des cabinets d'expertise-comptable, Shine | Cegid crée l'écosystème de solutions intégrées pour simplifier la RFE à toutes les entreprises.



 Shine | cegid

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

1 • 2 • 3 septembre 2026
Palais des congrès • Paris

Sommaire



Décryptages

06.

ENTRETIEN

Quel modèle de cabinet demain ?
L'étude qui veut secouer la profession

08.

PANORAMA

Anticiper plutôt que subir : quatre enjeux
à explorer aux Universités d'été



Les rendez-vous

10.

LES TEMPS FORTS

Grande conférence : La vérité

Les autres grands rendez-vous

12.

Les séminaires

26.

Les ateliers à la carte



Perspectives

30.

PUBLICATIONS

Deux nouveautés à découvrir
aux Universités d'été

32.

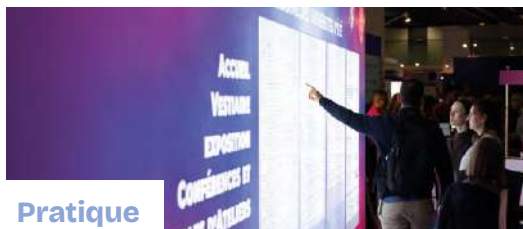
INNEST

Voir, tester, comprendre : immersion
dans l'écosystème INNEST

Pourquoi Pennylane soutient INNEST

34.

L'espace d'exposition : le miroir
d'une profession en mouvement



Pratique

36.

VENIR AUX UE

Bien préparer ses Universités d'été

38.

L'agenda de la rentrée

*Le Francilien passe
en mode vacances*

Le Quiz « IA : Êtes-vous au point ? » p.15

Mots-mêlés Spécial Stages p.19

Le Bingo des UE p.37



Liberté, Égalité, Souveraineté

Chez ECMA, nous adoptons une approche d'interopérabilité. C'est pourquoi notre plateforme de facturation électronique agréée jefacture.com est conçue pour s'intégrer à tous vos outils comptables existants et aux banques de vos clients.

Choisir jefacture.com, c'est préserver l'indépendance technologique de votre cabinet.



Crédit photo : Bugeat buste, Père Igor – CC BY 4.0.

 **jefacture.com**
Une solution ECMA

 **Plateforme agréée**
Facturation électronique
■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quelle chaleur !

Édito



hères consœurs, chers confrères,

Souvenez-vous de ce jeu d'enfant : un objet est caché, et selon que vous vous en approchez ou vous en éloignez, on vous souffle « chaud » ou « froid ».

En ce mois de juillet 2026, je peux l'affirmer : nous chauffons plus que jamais.

Nous chauffons, car nous approchons de l'heure de vérité pour notre profession.

Nous chauffons, car la réforme de la facturation électronique entrera en vigueur dans quelques semaines, avec un top départ simultané de nos Universités d'été, le 1^{er} septembre.

Nous chauffons, car l'intelligence artificielle est devenue concrète ces dernières semaines, avec des cas d'usage qui démontrent que sa diffusion massive dans nos cabinets dépend d'une échelle de temps qui ne se compte plus en années, mais en mois.

L'avenir des cabinets repose sur notre capacité à redéfinir notre utilité, en nous confrontant à la vérité d'un marché, sans le confort des missions de production traditionnelles. Enfants, nous avons tous roulé avec des petites roues sur notre vélo, jusqu'au jour où on les retire. Et tous, nous avons su trouver l'équilibre pour rouler encore plus vite, plus loin. Non sans peur, non sans douleur.

Chercher l'utilité n'est pas une quête impossible, et les signaux sont face à nous. Ce n'est pas un hasard si OpenAI s'est rapproché d'un groupe qui rachète des cabinets comptables pour y déployer son IA : le leader mondial du secteur ne mise pas sur le logiciel seul, il a compris que sa technologie ne vaut que par les professionnels qui la déploient.

Ces Universités d'été seront l'occasion de trouver notre utilité véritable, en apprenant à rouler sans les petites roues : je vous y attends nombreux.

Confraternellement,

Gilles Bösig
Président

@Gilles Bosiger



LFRANCILIEN

Le Francilien, revue trimestrielle de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France, éditée par Actions-Experts, 50, rue de Londres 75008 Paris, www.oec-paris.fr | Directeur de la publication :

Gilles Bösig | Rédactrice en chef : Raphaële Bortolin | Comité éditorial : Fabien Simon, Corinne Rebaa, Gabrielle Belhadj |

Conception graphique & maquette : Julie Marie | Crédits photos : Yann Saint-Pé (portrait de Benjamin Sire), FOTILO, Xavier Curtat, Amélie Deraedt, iStock | Partenariat spécial UE : Corinne Rebaa | ISSN : 1287-4140 | Impression : YD Print | lefrancilien@oec-paris.fr

Suivez-nous !



OECParis



Ordre des Experts-Comptables Paris



croecparis



CROEC PARIS



Kiffacompta



Kiffacompta



Quel modèle de cabinet demain ? L'étude qui veut secouer la profession

Depuis dix ans, le think tank *Les Moulins* scrute les mutations de la profession comptable. Dévoilée en avant-première aux Universités d'été, sa nouvelle étude change de dimension : ce n'est plus une transformation de plus qu'il s'agit d'anticiper, c'est le modèle même des cabinets qu'il faut réinventer.

Dix ans d'anticipation, et un bilan qui donne le vertige

Lorsque *Les Moulins* publient leur première étude en 2015, le sujet fait encore sourire. Le think tank s'interroge alors sur un risque jugé lointain : « L'ubérisation de la profession ». Suivront des travaux sur

les nouvelles missions, puis sur les compétences de demain. À chaque fois, le même objectif : identifier les tendances émergentes avant qu'elles ne s'imposent.

« Quand nous avons relu récemment nos précédents travaux, nous avons fait le constat que l'essentiel de ce que nous avions annoncé s'était produit », observe Philippe Barré, fondateur des Moulins.

Certaines transformations, comme le développement de nouvelles missions, ont pris plus de temps que prévu. « Car tant que les missions traditionnelles continuaient à assurer la rentabilité des cabinets, beaucoup n'ont pas ressenti l'urgence de faire évoluer leur modèle. On ne fait pas les courses tant que le frigo est plein. »

Aujourd'hui, le frigo se vide. Et le contexte a profondément changé.

Une étude différente des précédentes

Pour cette nouvelle édition, *Les Moulins* ont adopté une approche inédite. Exit l'analyse d'une problématique isolée : l'heure est au regard transversal. Intelligence artificielle, facture électronique, concentration du marché, financiarisation des cabinets, arrivée de nouveaux acteurs, désintermédiation, évolution des attentes des dirigeants... Les facteurs de transformation se multiplient et agissent simultanément. « Nous avons envisagé d'analyser séparément chaque mutation et son impact », explique Philippe Barré. « Mais en réalité, tout était devenu beaucoup trop entremêlé. »

L'étude s'articule donc autour de trois grandes questions. Quelles sont précisément les mutations actuellement à l'œuvre ? Quelles conséquences auront-elles sur les missions, les compétences,

les modèles économiques, la rentabilité et la valeur des cabinets ? Et enfin, quelles sont les réponses possibles ?

En toile de fond, une question fondamentale s'impose désormais : quel modèle de cabinet sera capable de prospérer dans un environnement en profonde mutation ?

L'heure n'est plus à l'observation

Si à l'heure où nous bouclons cet article, il est trop tôt pour dévoiler les résultats détaillés - interview et questionnaires sont encore en cours - plusieurs constats émergent déjà.

Le premier est l'urgence d'agir. « On ne transforme pas un cabinet, on ne forme pas des équipes et on ne développe pas une nouvelle offre en quelques mois », avertit Philippe Barré. Or beaucoup de

cabinets commencent seulement à prendre la mesure de ce qui les attend.

« Face au tsunami, ceux qui restent pour faire des photos sont déjà morts. Il est temps de prendre ses jambes à son cou et d'agir ! »

Deuxième constat : ces évolutions concernent l'ensemble de la profession, sans exception. Experts-comptables, collaborateurs, institutions, éditeurs de logiciels... Personne ne sera épargné. « Il nous semble essentiel notamment que les collaborateurs lisent cette étude et prennent la mesure des changements qui les attendent. Ils sont concernés au premier plan », insiste Philippe Barré. « De 180 000 collaborateurs, on peut craindre de passer demain à 120 ou 140 000. »

Le véritable enjeu, au fond, est une remise en question du modèle traditionnel lui-même. Avec la baisse des missions récurrentes - longtemps colonne vertébrale des cabinets - c'est toute une façon d'exercer le métier qui vacille. « Désormais, il faudra s'adapter aux besoins de chaque client et faire le deuil d'un chiffre d'affaires reposant majoritairement sur des missions standardisées », résume Philippe Barré.

« Les cabinets qui réussiront seront ceux capables de conjuguer deux qualités rarement réunies : la robustesse, pour absorber les chocs, et l'agilité, pour se remettre en question et saisir de nouvelles opportunités. » Un équilibre exigeant, mais décisif.

Rendez-vous le jeudi 3 septembre !

Les résultats complets seront dévoilés aux Universités d'été, le jeudi 3 septembre de 11h30 à 13h, lors de la conférence « Jusque là, tout va bien... c'est bien le problème ! »

En attendant, la consultation se poursuit tout l'été. Comment percevez-vous les transformations qui traversent la profession ? Facture électronique, intelligence artificielle, nouveaux concurrents, évolution des attentes clients... Votre avis compte.



Répondez au questionnaire et contribuez à dessiner le cabinet de demain.



Anticiper plutôt que subir : quatre enjeux à explorer aux Universités d'été

Tout au long de l'année, les urgences du quotidien laissent peu de temps pour prendre du recul. À la rentrée, les Universités d'été offrent une parenthèse précieuse pour réfléchir aux grandes transformations de la profession, à la direction que l'on souhaite donner à son cabinet et aux choix qui façonneront son avenir.



Découvrez
le site des UE2026

Développer les missions qui feront votre croissance de demain

Avec la diminution du temps consacré à certaines tâches traditionnelles et l'évolution des attentes des dirigeants d'entreprise, les cabinets sont plus que jamais amenés à développer de nouvelles expertises. Gestion de patrimoine, audit de durabilité, audit des systèmes d'information, direction financière externalisée... les opportunités ne manquent pas. Encore faut-il identifier les missions qui correspondent à votre stratégie, à vos compétences et aux attentes de vos clients.

AUX UE

- ➔ Repérez les missions les plus porteuses pour votre cabinet
- ➔ Échangez avec des confrères qui les ont déjà développées
- ➔ Identifier les formations pour vous y préparer

Attirer les talents de demain

L'intelligence artificielle et l'automatisation transforment progressivement l'organisation des cabinets. Dans ce contexte, certains pourraient être tentés de réduire leurs recrutements de juniors ou d'alternants. Une vision à court terme. Car les collaborateurs débutants d'aujourd'hui seront les managers, experts-comptables et associés de demain. Plus que jamais, les cabinets doivent réfléchir aux compétences dont ils auront besoin dans les années à venir et aux moyens d'attirer, de faire grandir et de fidéliser leurs équipes.

AUX UE

- ➔ Comprenez les attentes des nouvelles générations
- ➔ Rencontrez les acteurs de l'alternance et de la formation qui préparent les talents dont la profession aura besoin demain
- ➔ Comparez vos pratiques de recrutement et de fidélisation



Faire évoluer vos équipes

Les cabinets de demain n'auront pas besoin des mêmes compétences qu'aujourd'hui. La question n'est plus de savoir si les métiers vont évoluer, mais ce que feront vos collaborateurs demain. L'enjeu est d'anticiper ces transformations afin de développer de nouvelles expertises et de nouvelles responsabilités. On pense volontiers aux formations conçues pour aider les collaborateurs à adopter une posture d'accompagnement et à renforcer leur relation client, comme Profession comptable 2030. Mais la validation des acquis de l'expérience (VAE) constitue également un levier à ne pas négliger. Elle permet de faire reconnaître officiellement les compétences acquises sur le terrain et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'évolution.

AUX UE

- Découvrez les dispositifs de transition professionnelle
- Identifiez les parcours adaptés à vos équipes
- Comprenez comment la VAE peut accompagner la montée en compétences de vos collaborateurs

Faire de l'IA un levier de développement

Pour beaucoup de cabinets, l'intelligence artificielle est d'abord perçue comme un moyen de gagner du temps et d'automatiser certaines tâches. Mais son potentiel va bien au-delà. Analyse de données, production de contenus, veille, prospection, relation client... l'IA peut devenir un véritable levier de développement. Encore faut-il identifier les usages les plus pertinents pour son cabinet et accompagner leur déploiement en interne.

AUX UE

- Découvrez des cas d'usage concrets
- Construisez une feuille de route adaptée à votre cabinet
- Identifiez les outils, formations et accompagnements susceptibles de vous aider à franchir une nouvelle étape dans votre appropriation de l'IA

POUR ALLER PLUS LOIN

Rendez-vous sur le stand de Sup'Expertise

Nouvelles missions, alternance, évolution des compétences, intelligence artificielle... les équipes de Sup'Expertise seront présentes tout au long des Universités d'été pour accompagner les cabinets dans leurs réflexions.

Deux ateliers permettront également d'approfondir ces sujets :

- **Cabinet 2030 : nouvelles compétences pour accompagner l'évolution du métier**
Mercredi 2 septembre
09h30 – 11h00
- **Obtenir son diplôme en comptabilité (DCG / DSCG / DEC) tout en continuant à travailler : classe préparatoire ou VAE**
Mardi 1^{er} septembre
17h00 – 18h00

« Préparer l'avenir du cabinet, c'est aussi préparer celui de ses équipes. »

UGO LOPEZ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE SUP'EXPERTISE

Grande conférence : **La vérité**

À l'heure où chacun peut produire et diffuser de l'information, à qui peut-on encore se fier ? Une question au cœur du métier d'expert-comptable. Pour sa grande conférence, l'Ordre confronte quatre regards sur la vérité.

La confiance à l'épreuve

La vérité n'a sans doute jamais autant été discutée, contestée, commentée. Les frontières entre information, opinion et croyance semblent de plus en plus poreuses. Désinformation, réseaux sociaux, discours contradictoires : chacun est désormais confronté à une multitude de récits concurrents.

Dans ce contexte, la question n'est plus seulement de savoir ce qui est vrai, mais aussi à qui l'on choisit de faire confiance. Médias, institutions, experts, chiffres : toutes les formes d'autorité sont désormais interrogées.

Un sujet qui résonne particulièrement avec la profession comptable, dont le rôle repose sur la fiabilité des données et la capacité à éclairer les décisions.

« Avec l'essor de l'IA, produire de l'information devient facile. La vraie question sera désormais : à quelles données peut-on se fier, et qui leur donne du sens ? »

Virginie Roitman, vice-présidente de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France

Quatre regards sur la vérité



Richard Malka

Avocat reconnu, notamment défenseur de Charlie Hebdo lors du procès des attentats de janvier 2015, Richard Malka est l'une des voix françaises de la liberté d'expression et de la laïcité.

À travers ses plaidoiries et ses essais, il interroge le rapport entre vérité, croyances et débat démocratique.



Sophia Aram

Humoriste, chroniqueuse et autrice, Sophia Aram porte un regard acéré sur les contradictions de notre époque et les dérives du débat public. Par le rire

et la satire, elle rappelle le rôle essentiel de l'humour dans la liberté d'expression.



Frédéric Dabi

Directeur général de l'institut de sondage l'IFOP, Frédéric Dabi analyse l'opinion publique et les fractures de la société française. À travers les chiffres et les perceptions collec-

tives, il éclaire sur notre rapport à l'information, à la confiance... et à la vérité.



Benjamin Sire

Journaliste, rédacteur en chef des Électrons Libres, vice-président de l'Association française des grands reporters et correspondants et

membre de la rédaction de Franc-Tireur, Benjamin Sire interrogera les mécanismes de diffusion du faux. Face à la « loi de Brandolini », il expliquera pourquoi réfuter une contre-vérité demande toujours plus d'efforts que la produire.

➔ **Rendez-vous le jeudi 3 à 16h**

Pensez à réserver rapidement : ce temps fort affiche complet chaque année.

Les autres **grands rendez-vous**

Mardi 1^{er} septembre

9H30-11H00

Dans une économie qui se transforme, où est la vérité ?

Fiscalité, intelligence artificielle, avenir des entreprises, transformation des métiers... Dans un contexte où les discours contradictoires se multiplient, cette séance d'ouverture interrogera le rôle de l'expert-comptable comme tiers de confiance. Une réflexion sur ce qui doit évoluer pour que la profession continue d'inspirer confiance dans un monde en pleine mutation.

Avec les interventions de **Gilles Bösigier**, président de l'Ordre Paris Île-de-France, **Camille Boivin**, président de la CRCC de Paris, **Emmanuel Cordier**, président de la CRCC de Versailles et du Centre.

Animé par **Nicolas Doze**, éditorialiste économique

Mardi 1^{er} septembre

16H00-17H30

Mémoires d'exception : les leviers de transformation de nos cabinets

Et si les meilleures idées pour faire évoluer les cabinets venaient de la nouvelle génération ? Six mémorialistes primés présenteront leurs travaux sur l'innovation, le secteur associatif et la durabilité, avec des méthodes et des retours d'expérience directement applicables.

Animé par **Maud Bodin Veraldi**, vice-présidente statutaire de la CRCC de Paris, **Delphine Lubrani**, présidente du comité Durabilité, **Karim Bangoura**, président de la commission Associations de l'Ordre Paris Île-de-France, **Julien Tokarz**, président de Sup'Expertise, et **Ugo Lopez**, directeur général de Sup'Expertise

Mardi 1^{er} septembre

11H30-13H00

La facture électronique : l'heure de vérité !

Le 1^{er} septembre marque l'entrée en vigueur de la réforme. Au moment précis où elle devient une réalité pour les entreprises, l'Ordre et la DGFIP feront le point sans langue de bois ni détour sur les premiers enjeux opérationnels, les questions qui restent en suspens et les conséquences concrètes pour les cabinets.

Avec les interventions de **Sébastien Rabineau**, directeur du projet Facturation électronique à la DGFIP, **Gilles Bösigier**, président de l'Ordre Paris Île-de-France, **Anthony Guez**, président de la commission Innovation de l'Ordre Paris Île-de-France et **Laurent Garnier**, directeur général des finances publiques d'Île-de-France

Mercredi 2 septembre

11H30-13H00

Assemblée générale de l'OEC de Paris Île-de-France

Animée par **Virginie Roitman**, Vice-présidente de l'Ordre Paris Île-de-France, **Gilles Bösigier**, Président de l'Ordre Paris Île-de-France et **Damien Charrier**, Président du CNOEC

Et ne manquez pas non plus la conférence
« Jusque-là, tout va bien... C'est bien le problème. »
jeudi 3 septembre de 11h30 à 13h (voir p.6-7)

Séminaire Durabilité

Mardi 1^{er} septembre

Séminaire Associations

Mardi 1^{er} septembre

Transition écologique, secteur associatif, nouvelles obligations réglementaires... Les organisations engagées dans l'intérêt général font face à des mutations profondes. Ces deux séminaires donnent aux experts-comptables les clés pour accompagner ces évolutions, sécuriser leurs clients et développer de nouvelles missions de conseil.

9h30 - 11h00

Mesurer, conseiller, transformer : l'expert-comptable au cœur de la transition carbone

Saadia Hilali, membre du comité Durabilité
Yoshay Sayedoff, membre du comité
Durabilité

11h30 - 13h00

Actualités et spécificités du commissariat aux comptes dans le secteur associatif

Vincent Hamou, vice-président délégué de la
CRCC de Paris et **Karim Bangoura**, président de
la commission Associations, expert-comptable

11h30 - 13h00

De la contrainte à l'opportunité : valoriser sa démarche RSE auprès de ses clients, banques et donateurs d'ordre avec le Portail RSE

Christophe Fonteneau, vice-président
du comité Durabilité
Lucile de Castelbajac, chef de projet
Portail RSE, Ministère de l'économie

14h00 - 15h30

Actualités fiscales des associations et fonds de dotation

Fanny Binot, expert-comptable, membre
de la commission Associations
Juliette Prudhomme, expert-comptable,
membre de la commission Associations
Jihen Alibay, expert-comptable, membre
de la commission Associations

14h00 - 15h30

VSME : de la réalisation à la vérifica- tion du reporting volontaire RSE

Nina Camatta, élue de la CRCC de Paris
Delphine Lubrani, présidente du comité
Durabilité de l'Ordre des experts-comptables
Paris Île-de-France

16h00 - 17h30

La taxe d'apprentissage dans les organismes sans but lucratif : qui est assujéti et exonéré ?

Angélique Poupon, expert-comptable,
membre de la commission Associations
Gérard Lejeune, expert-comptable,
membre de la commission Associations

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2026



Taxe d'apprentissage : une réforme pour les associations, un enjeu pour toute la profession

Longtemps exonérées, de nombreuses associations sont désormais redevables de la taxe d'apprentissage. Cette évolution rappelle le rôle essentiel de cette contribution dans le financement des formations professionnelles. Elle offre également l'opportunité de soutenir la formation des talents dont la profession aura besoin demain.

Une réforme qui change la donne

Depuis le 1^{er} mars 2026, les associations employeuses sont redevables de la taxe d'apprentissage, même lorsqu'elles ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés. Introduite par la loi de finances pour 2026, cette évolution met fin à une exonération historique et crée de nouvelles obligations déclaratives pour de nombreuses structures du secteur non lucratif.

Elle remet également en lumière un dispositif qui permet aux employeurs de soutenir directement les formations dont leurs secteurs auront besoin demain.

Une contribution qui prépare les compétences de demain

La taxe d'apprentissage permet aux établissements d'enseignement d'adapter leurs formations aux évolutions des métiers.

Pour la profession comptable, l'enjeu est particulièrement important. Intelligence artificielle, facture électronique, durabilité, analyse de données, nouvelles missions de conseil : les compétences recherchées aujourd'hui par les cabinets évoluent rapidement. Les écoles doivent faire évoluer leurs programmes et leurs outils pédagogiques pour répondre aux besoins du terrain.

Ces ressources contribuent également à renforcer l'attractivité des formations, à accompagner les étudiants vers l'emploi et à soutenir le développement de l'alternance, devenue une voie privilégiée d'accès aux métiers du chiffre.



« Face aux mutations rapides de nos métiers, les écoles doivent faire évoluer leurs formations. La taxe d'apprentissage est un levier essentiel pour accompagner cette transformation. »

JULIEN TOKARZ,
PRÉSIDENT DE SUP'EXPERTISE

Comment affecter son solde de taxe d'apprentissage ?

Chaque employeur peut affecter le solde de sa taxe d'apprentissage à l'établissement de son choix via la plateforme SOLTéA. Une démarche simple qui permet de soutenir directement les formations correspondant à ses besoins et à ses engagements.

En pratique :

- ➔ **Connectez-vous à SOLTéA ;**
- ➔ **Recherchez l'établissement bénéficiaire**
(Sup'Expertise : 0753461E)
- ➔ **Validez votre choix**
- ➔ **Date limite d'affectation :**
21 octobre 2026

Séminaire

L'IA en cabinet, du prompt à l'application

Mardi 1^{er} septembre

L'intelligence artificielle transforme petit à petit les méthodes de travail des cabinets. De la maîtrise des prompts à la création d'applications sur mesure, ce séminaire propose un parcours progressif pour découvrir, expérimenter et passer à l'action. Une journée résolument pratique pour comprendre comment intégrer l'IA dans son quotidien professionnel.

9h30 - 11h00

Actualité IA : construire un prompt de qualité

Fabrice Heuvrard, expert-comptable
et entrepreneur tech
Vincent Lacomme, expert-comptable
et formateur et consultant en data
& intelligence artificielle

14h00 - 15h30

Construire un skill en direct

Fabrice Heuvrard, expert-comptable
et entrepreneur tech
Vincent Lacomme, expert-comptable
et formateur et consultant en data
& intelligence artificielle

11h30 - 13h00

Produire un support de formation avec l'IA

Fabrice Heuvrard, expert-comptable
et entrepreneur tech
Yves Le Dain, Formateur en IA,
consultant SI

16h00 - 17h30

Vibecoder une application

Fabrice Heuvrard, expert-comptable
et entrepreneur tech
Yves Le Dain, formateur en IA,
consultant SI

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2026



QUIZ

IA : êtes-vous au point ?

L'IA va-t-elle remplacer les experts-comptables ? Peut-on vraiment créer une application sans savoir coder ? Faut-il être un expert en technologie pour s'y mettre ? Avant de participer aux ateliers des Universités d'été, faites le point sur vos connaissances.



Le diagnostic

Vous avez entre 0 et 1 bonne réponse : L'IA, c'est encore un peu flou ? Pas de panique : après les UE, elle n'aura (presque) plus de secret pour vous

Vous avez entre 2 et 3 bonnes réponses : Vous êtes déjà dans le bain. Les ateliers des Universités d'été vous aideront à aller encore plus loin.

Vous avez eu 4/4 : Impressionnant ! Soit vous êtes un expert, soit vous avez utilisé l'IA pour répondre ;-) Dans tous les cas, venez partager vos expériences... et découvrir ce que vous ne savez pas encore.

1. **Vous soumettez un dossier client à ChatGPT. Que risquez-vous ?**

- Rien, ChatGPT a signé une clause de confidentialité (promis juré)
- ❖ Que ChatGPT devienne meilleur expert-comptable que vous
- Que vos données servent à entraîner le modèle - et une grosse entorse au secret professionnel

2. **«Vibecoder», c'est...**

- La dernière danse à la mode dans les soirées comptables, après le moonwalk fiscal
- ❖ Un truc de geek qui ne marchera jamais en conditions réelles
- Décrire en langage naturel ce qu'on veut, et laisser l'IA générer l'application, sans toucher à une ligne de code



3. **L'IA générative, c'est bien, mais elle attend toujours qu'on lui pose une question. On ne peut pas lui faire enchaîner des tâches automatiquement. C'est...**

- Vrai : l'IA reste un outil passif, elle répond, elle n'agit pas
- ❖ Faux : les agents IA peuvent désormais enchaîner des tâches seuls : récupérer un mail, analyser un document, générer une réponse et l'archiver, sans intervention humaine
- Vrai pour l'instant, mais les experts promettent des évolutions d'ici 2030

4. **L'IA va remplacer les experts-comptables. C'est...**

- Faux, mais les cabinets qui utilisent l'IA remplaceront peut-être ceux qui ne l'utilisent pas
- ❖ Vrai, commencez à mettre à jour votre CV
- Faux, l'IA n'a pas encore passé le DEC

Les bonnes réponses

1. ○ 2. ○ 3. ❖ 4. •

Séminaire

Facture électronique

Mercredi 2 septembre

Le 1^{er} septembre 2026 marque une étape décisive de la réforme : toutes les entreprises devront désormais être en mesure de recevoir des factures électroniques, tandis que les grandes entreprises et les ETI entrent dans l'obligation d'émission. Pour les cabinets, l'enjeu est double : sécuriser les dispositifs déjà en place et préparer la généralisation de l'émission aux TPE-PME en 2027. À travers quatre ateliers progressifs, ce séminaire vous propose un tour d'horizon concret des sujets à maîtriser dès aujourd'hui.

9h30 - 11h00

Le Présent : Réception
« Nous y sommes » sécuriser
votre réception au 1^{er} septembre

Julien Catanese, consultant et formateur pour les professionnels de l'expertise comptable, diplômé d'expertise comptable
John Levy, expert-comptable, vice-président de la commission Innovation

14h00 - 15h30

Aller plus loin : Les cas d'usage
qui vont vraiment toucher
les portefeuilles

Julien Catanese, consultant et formateur pour les professionnels de l'expertise comptable, diplômé d'expertise comptable
John Levy, expert-comptable, vice-président de la commission Innovation

11h30 - 13h00

Le volet oublié : E-reporting
angle mort de la réforme

Julien Catanese, consultant et formateur pour les professionnels de l'expertise comptable, diplômé d'expertise comptable
John Levy, expert-comptable, vice-président de la commission Innovation

16h00 - 17h30

Se projeter : Émission
& conduite du projet

Julien Catanese, consultant et formateur pour les professionnels de l'expertise comptable, diplômé d'expertise comptable
John Levy, expert-comptable, vice-président de la commission Innovation

Retrouvez le séminaire
 sur le site des UE2026



Les 4 étapes pour être prêt en septembre 2027

Le compte à rebours est lancé. Dans douze mois, toutes les entreprises devront être prêtes à émettre leurs factures électroniques et à gérer l'e-reporting. Pour vous aider à anticiper cette échéance, nous vous proposons un rétroplanning des actions à engager dès aujourd'hui.

Automne 2026

Sécuriser la réception

- ➔ Vérifier les adresses dans l'annuaire
- ➔ S'assurer que les clients consultent régulièrement leurs factures d'achat
- ➔ Contrôler la bonne intégration dans les logiciels de production
- ➔ Vérifier les paramètres d'automatisation

LE PIÈGE À ÉVITER

Croire que la phase de réception est terminée.

L'IDÉE CLÉ

C'est en situation réelle que les réglages se font.

Hiver 2026 -
Printemps 2027

Préparer l'émission et l'e-reporting

- ➔ Cartographier le portefeuille client
- ➔ Construire un plan d'accompagnement adapté à chaque situation
- ➔ Finaliser les choix d'organisation et d'outils
- ➔ Tester les flux de facturation et les remontées de données
- ➔ Expliquer les nouveaux cycles de vie des factures
- ➔ Clarifier les responsabilités liées à l'e-reporting

LE PIÈGE À ÉVITER

Attendre l'été 2027 pour démarrer.

L'IDÉE CLÉ

Un client qui choisit seul son organisation risque de s'éloigner du cabinet.

Tout au long de l'année
Préparer les équipes

- ➔ Former les collaborateurs
- ➔ Repenser certaines missions
- ➔ Organiser le suivi des nouveaux flux
- ➔ Anticiper l'évolution des compétences

LE PIÈGE À ÉVITER

Considérer la réforme comme un simple sujet informatique.

L'IDÉE CLÉ

La réussite du projet dépend autant de l'adhésion des équipes que du choix des outils.



Consultez le livre blanc

Un livre blanc consacré à la facture électronique

Synthèse des *Experts de la Factu* et des *Ateliers de la transformation*, il répond aux questions que vous vous posez : comment sécuriser la réception ? Comment préparer l'émission ? Qui est responsable du e-reporting ? Que faire dans les situations particulières (frais professionnels, tiers payeurs, secteur public, BTP...) ? Autant de cas concrets décryptés à partir des retours d'expérience du terrain.



Séminaire

Séminaire Experts-comptables stagiaires

Mercredi 2 septembre

Le stage est le meilleur moment pour prendre une longueur d'avance. Comprendre les mutations de la profession, réfléchir au cabinet de demain, réussir son mémoire et préparer le DEC : cette journée rassemble tout ce qu'il faut pour construire sereinement la suite de son parcours.

11h30 - 13h00

Le big bang de la profession

Philippe Barré, expert-comptable,
auteur de l'étude des Moulins

16h00 - 17h30

Demande d'agrément du DEC : comment maximiser ses chances d'obtenir un 4.1 dès le premier dépôt ?

Isabelle Péchart, contrôleur principal du
stage à l'Ordre des experts-comptables Paris
Île-de-France, expert-comptable, commissaire
aux comptes

14h00 - 15h30

Quel expert-comptable demain ?

Virginie Roitman, expert-comptable,
présidente de la commission Stage
Nicolas Liodenot, expert-comptable,
vice-président de la commission Stage
Antoine Dalakupeyan, expert-comptable
Geoffrey Lorandeau, expert-comptable
Kevin Dahan, expert-comptable
Félix Benoudiz, expert-comptable

Jeudi 3 septembre

16h00 - 18h00

Live Stagiaires Grande conférence : « La vérité »

Retrouvez toutes les infos p.10

 En visio

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2026



MOTS MÊLÉS

Seriez-vous encore capable de valider le stage aujourd'hui ?

DEC, SIEC, agrément, soutenance, contrôleur de stage... Ces mots vous rappellent forcément quelques souvenirs. Pour vérifier que vous n'avez rien oublié, retrouvez les 25 mots liés au stage cachés dans cette grille.

Ils peuvent être cachés horizontalement, verticalement, en diagonale, et dans les deux sens de lecture. Bonne chasse !

Et si vous séchez, les stagiaires de votre cabinet devraient pouvoir vous rafraîchir la mémoire... Profitez-en pour découvrir avec eux le programme du séminaire qui leur est consacré.

D	S	S	U	F	O	R	M	A	T	I	O	N	G	L	D	R	W	C	S	B
G	P	R	U	E	T	A	R	O	B	A	L	L	O	C	V	R	N	Y	T	K
S	O	S	O	U	T	E	N	A	N	C	E	L	J	H	Z	F	W	Y	R	H
S	J	Q	A	N	E	C	S	P	K	X	O	J	T	C	D	Q	N	F	E	Y
E	P	N	B	M	V	C	A	M	B	A	S	S	A	D	E	U	R	Y	P	R
E	Z	K	R	E	G	R	O	U	P	E	M	E	N	T	K	W	L	T	X	P
R	Z	O	C	M	C	S	N	O	I	T	A	G	I	L	B	O	I	P	E	W
T	C	B	E	O	X	W	T	A	B	L	E	A	U	J	U	S	V	O	T	J
I	M	R	N	R	V	L	A	O	L	F	G	N	I	H	C	A	O	C	P	T
A	P	U	T	I	B	G	Y	I	A	G	R	E	M	E	N	T	J	E	M	X
M	M	E	R	A	M	E	P	C	N	A	T	T	E	S	T	A	T	I	O	N
S	O	L	E	L	M	I	R	I	E	D	N	R	I	W	N	L	V	M	C	H
E	C	O	T	I	F	G	E	H	V	H	E	A	P	S	F	I	J	A	E	N
R	L	R	I	S	T	O	S	K	E	W	Q	P	T	U	V	X	B	O	R	Y
I	Z	T	E	T	R	L	C	A	C	C	E	D	E	M	M	M	M	D	A	P
A	M	N	N	E	N	O	I	S	I	V	E	R	B	N	G	C	G	O	P	F
I	K	O	T	B	D	T	C	A	S	E	R	D	L	T	D	A	C	G	P	T
G	E	C	U	I	L	N	M	E	M	O	I	R	E	T	L	A	P	D	O	D
A	O	P	P	J	C	O	E	D	I	X	K	X	I	P	W	F	N	Q	R	A
T	Q	L	E	W	R	E	A	Y	Q	S	J	U	C	W	D	E	C	C	T	I
S	L	F	L	Y	H	D	R	R	Y	Q	K	U	H	T	Z	Z	Y	G	E	Z



Les mots à trouver

AGRÉMENT
AMBASSADEUR
ANECs
ATTESTATION
COACHING

COLLABORATEUR
COMPTEXPERT
CONTRÔLEUR
DECCAC
DEC

DÉONTOLOGIE
ENTRETIEN
FORMATION
INDÉPENDANCE
MAÎTRE

MÉMOIRE
MÉMORIALISTE
OBLIGATIONS
RAPPORT
REGROUPEMENT

RÉVISION
SIEC
STAGIAIRES
SOUTENANCE
TABLEAU

Séminaire

Paye, social et RH

Mardi 1^{er} septembre

Entre évolutions réglementaires, contrôles renforcés et nouvelles obligations déclaratives, la gestion sociale reste l'un des domaines les plus sensibles pour les entreprises. Aux côtés des experts d'Infodoc-experts, de l'URSSAF et de praticiens reconnus, faites le point sur les actualités à maîtriser et les conseils à apporter à vos clients en matière de social, RH et rémunération des dirigeants.

9h30 - 11h00

Premiers retours sur la DSN de substitution, actualités du contrôle Urssaf et de la lutte contre la fraude

Véronique Argentin, directeur des études sociales, CNOEC, responsable droit social, Infodoc-experts

Patrick Benfredj, expert-comptable, président du club Social,

Pierre Gallet, directeur du contrôle et de la lutte contre le travail illégal

Isabelle Soula, responsable du département pilotage contrôle à la Direction adjointe contrôle et juridique, URSSAF Île-de-France

Romain Gardelle, directeur adjoint aux opérations, URSSAF Île-de-France

14h00 - 15h30

Les principales questions sociales d'Infodoc-experts

Séverine Bourcier, consultante senior en droit social chez Infodoc-experts

Mehdi Lebout, consultant senior en droit social chez Infodoc-experts

16h00 - 17h30

La rémunération des dirigeants et retour sur les obligations déclaratives suite à la réforme de l'assiette sociale des indépendants

Patrick Benfredj, expert-comptable, président du club Social

Jean-Michel Rondeau, expert-comptable

11h30 - 13h00

Actualités sociales

Crystal Maguet, consultante senior en droit social, Infodoc-experts

Véronique Argentin, directeur des études sociales, CNOEC, responsable droit social, Infodoc-experts

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2026



Facturation électronique

Gardez le contrôle sur vos flux et vos clients.

Suivi de production →

Entreprise	Nb écriture compte d'attente	Mis à jour
Client 1	5 	02/02/2026
☒ Client 2	6 	13/02/2026
Client 3	4 	20/02/2026

Santé portefeuille client →

Trésorerie Charge de
Fonctionnement

Mes obligations →



Analyse de la rentabilité

SP Cabinet ▾

Montant facturé

74 631,80 €

Types

Séminaire

Jeunes experts-comptables

Jeudi 3 septembre

S'installer, développer son activité, tirer parti de l'intelligence artificielle et faire les bons choix de rémunération : ce séminaire rassemble les sujets clés auxquels sont confrontés les experts-comptables dans les premières années de leur exercice. Des ateliers concrets, des retours d'expérience et des conseils opérationnels pour construire un cabinet à son image et accélérer son développement.

9h00 - 10h00

Expert-comptable : quelles stratégies d'installation ?

Christophe Gameiro, expert-comptable,
président de la commission Jeunes
experts-comptables

Angélique Regnard, expert-comptable,
vice-présidente de la commission Jeunes
experts-comptables

Ludovic Bouton, expert-comptable, vice-président
de la commission Jeunes experts-comptables

12h00 - 13h00

L'IA donne aux créateurs les mêmes armes que les Bigs ! Mais sans stratégie, ça ne servira à rien.

John Levy, expert-comptable, vice-président
de la commission Innovation

Alexis Slama, membre de la commission
Innovation

10h30 - 11h30

De la donnée à la décision : exploitez la puissance de Claude dans Excel

Christophe Gameiro, expert-comptable,
président de la commission Jeunes
experts-comptables

Félix Benoudiz, expert-comptable

14h00 - 15h00

Optimiser le statut et la rémunération de l'expert-comptable

Pierre-Yves Lagarde, consultant spécialisé
dans la protection sociale et la rémunération
des dirigeants d'entreprise

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2026



Pourquoi les jeunes experts-comptables restent optimistes

Financiarisation des cabinets, intelligence artificielle, facture électronique : les défis s'accumulent pour les jeunes experts-comptables. Pourtant, Axelle Sodonon, présidente du CJEI Île-de-France, ne cède pas au pessimisme. Et ses arguments méritent qu'on s'y arrête.



**AXELLE SODONON,
PRÉSIDENTE DU CJEI
ÎLE-DE-FRANCE**

Un terrain qui se rééquilibre

Le premier obstacle est réel : l'installation est plus difficile qu'avant. La concentration du marché écarte souvent les jeunes des grandes structures. Intégrer un grand cabinet a un prix - financier et en liberté - que beaucoup ne sont pas prêts à payer. Résultat : certains s'interrogent même sur l'intérêt de se lancer. Mais c'est précisément là que le retournement

s'opère. « L'IA et la facture électronique rebattent les cartes et donnent les mêmes chances à tout le monde », observe Axelle Sodonon. Mieux : les petits cabinets, plus agiles, peuvent se transformer bien plus vite que les grands groupes. Sur ce terrain-là, la taille devient un avantage.

Ce que cette génération a compris

« De toute façon, on n'a pas fait huit ans d'études pour faire de la saisie. » Ils ont toujours envisagé la comptabilité non pas comme une fin en soi, mais comme une matière première pour accompagner les clients dans leurs choix stratégiques.

La facture électronique ? Une opportunité de se concentrer sur l'avenir plutôt que sur des bilans parfois obsolètes avant

d'être partagé. Les petits clients ? Ceux qui deviendront grands, et qu'ils accompagneront à chaque étape avec une offre de services toujours plus étoffée : gestion de patrimoine, accompagnement au financement, conseil RSE...

Les jeunes experts-comptables arrivent dans la profession avec un atout décisif : ils l'ont toujours envisagée en mouvement.

Pas de modèle à défendre, pas de deuil à faire. Cette génération réinvente la profession - et elle a commencé sans attendre qu'on le lui demande.

Les conseils d'Axelle Sodonon

- **Rejoignez un réseau professionnel :** partager les mêmes difficultés, ça change tout
- **Soignez votre présence sur les réseaux sociaux,** pour attirer des clients, mais aussi pour valoriser la profession
- **Commencez par de la sous-traitance,** sans en faire trop : gardez du temps pour vous développer
- **Développez une expertise différenciante** - gestion de patrimoine, RSE, accompagnement au financement - et faites-en votre signature.

Séminaire

Fiscal et patrimoine

Jeudi 3 septembre

Les stratégies patrimoniales évoluent dans un environnement juridique et fiscal toujours plus complexe. Ce séminaire propose un décryptage des dernières actualités et des points de vigilance à connaître pour accompagner au mieux vos clients dirigeants et investisseurs. L'occasion d'échanger avec des spécialistes reconnus du patrimoine et de la fiscalité.

9h30 - 11h00

Démembrement de droits sociaux : les dernières actualités

Laurent Barba, expert-comptable, président du club Patrimoine de l'Ordre francilien
Catherine Orlhac, directrice Harvest Fidroit Academy

11h30 - 13h00

Expatriation : est-il l'heure d'aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs ?

Gilles Bösigier, président de l'Ordre francilien
Laurent Barba, expert-comptable, président du club Patrimoine de l'Ordre francilien
Jean-Pierre Cossin, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, professeur associé à l'université de Créteil
Mathieu Le Tacon, avocat fiscaliste
Pascal Julien saint-Amand, notaire

14h00 - 15h30

Actualités fiscales et principales questions fiscales Infodoc-experts

Olga Condé, directrice des études fiscales CNO Infodoc-experts

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2026



Le séminaire CAC 120

Mardi 1^{er} septembre

9H30 – 11H00

CAC Assistant : une plateforme d'outils au service de la conduite des missions

Animé par **Xavier Rolland**, président de la commission régionale Service & Outils de la CRCC de Versailles et du Centre et **Séverine Cartot**, secrétaire générale de la CRCC de Versailles et du Centre, commissaire aux comptes

11H30 – 13H00

Actualités et spécificités du commissariat aux comptes dans le secteur associatif

Animé par **Vincent Hamou**, vice-président délégué de la CRCC de Paris et **Karim Bangoura**, président de la commission Associations de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France

14H00 – 15H30

VSME : de la réalisation à la vérification du reporting volontaire RSE

Animé par **Nina Camatta**, élue de la CRCC de Paris et **Delphine Lubrani**, présidente du comité Durabilité de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France

16H00 – 17H30

Mémoires d'exception : les leviers de transformation de nos cabinets

Animé par **Maud Bodin-Veraldi**, vice-présidente statutaire de la CRCC de Paris, **Delphine Lubrani**, présidente du comité Durabilité de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France, **Karim Bangoura**, président de la commission Associations de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France, **Julien Tokarz**, président de Sup'Expertise et **Ugo Lopez**, directeur général de Sup'Expertise

Contrôle interne et démarche d'audit dans l'environnement des NEP 315 & 330 révisées

Animé par **Yves Ach**, vice-président délégué de la CRCC de Paris et **Isabelle Sapet**, présidente de la commission Éthique professionnelle de la CNCC

Mercredi 2 septembre

9H30 – 11H00

Atelier CRCC : actualité comptable

Animé par **Jean-Charles Boucher**, président de la commission des études comptables de la CNCC

Atelier CRCC : La NEP 600 révisée – une nouvelle démarche d'audit des comptes de groupe

Animé par **Xavier Rolland**, président de la commission régionale Service & Outils de la CRCC de Versailles et du Centre

11H30 – 13H00

Atelier CRCC : Actualités normatives et doctrinales

Animé par **Isabelle Tracq-Sengeissen**, présidente du comité des normes professionnelles de la CNCC

14H00 – 15H30

Atelier CRCC : Actualité juridique

Animé par **Hervé Lohier**, commissaire aux comptes, formateur CNCC

16H00 – 17H30

Réinventer le cabinet, aujourd'hui pour demain

Animé par **Maud Bodin-Veraldi**, vice-présidente statutaire de la CRCC de Paris et **Marie-Laure Lattanzi**, trésorière de la CRCC de Paris

Données RSE : comment vendre une mission adaptée

Animé par **Jérôme Rebiscoul**, président de la commission régionale Durabilité de la CRCC Versailles et Centre et **Séverine Cartot**, commissaire aux comptes, formatrice CNCC

Jeudi 3 septembre

9H30 – 11H00

Actualité Audit

Animé par **Camille Boivin**, président de la CRCC de Paris et **Maud Bodin-Veraldi**, vice-présidente statutaire de la CRCC de Paris

Les agents IA pour les professions du chiffre

Animé par **Serge Yablonsky**, membre de la commission Innovation de la CRCC de Paris, **Benjamin Deville**, membre du GT Informatique de la CRCC de Paris, commissaire aux comptes, **Xavier Niffle**, associé Digital Audit & Innovation et **Baptiste Dedieu**, Director Digital Audit & Innovation

11H30 – 13H00

La facture électronique une opportunité pour le CAC

Animé par **Frédéric Gouvet**, élu de la CRCC de Paris et **Nicolas Catel**, commissaire aux comptes, formateur CNCC

14H00 – 15H30

Les missions de commissariat aux apports et à la fusion : démarches et actualités techniques

Animé par **Fabrice Vidal**, élu de la CRCC de Paris et **Yann Chaker**, élu de la CRCC de Paris

Prévention des difficultés des entreprises

Animé par **Vincent Reynier**, vice-président délégué de la CRCC de Paris, président du CIP Île-de-France et **Nicolas Yakoubowitch**, président du CIP de Paris, commissaire aux comptes

Les clés pour bien préparer et bien appréhender le déroulement de son contrôle d'activité professionnelle

Animé par **Denis Zago**, vice-président délégué de la CRCC de Paris et **Béatrice De Blauwe**, membre de la commission nationale du contrôle d'activité

Les ateliers à la carte

Mardi 1^{er} septembre

9H00 – 10H00

Rémunération des professions libérales en fonction des modes d'exercice et des choix fiscaux

Animé par **René Keravel**, expert-comptable & administrateur de l'ARAPL IDF et **Philippe Szafir**, expert-comptable & administrateur de l'ARAPL IDF

Cet atelier se tiendra également le mardi 1^{er} septembre de 15h30 à 16h30.

Croître, se rapprocher ou s'adosser : un marché en pleine évolution

Animé par **Clément Vercoutere**, cofondateur Arc Capital, **David Humbert**, président Endrix, **Grégoire Proust**, CEO Impulsa, **Frédéric Gouvet**, associé fondateur Emargence et **Christian Vaingnedroye** président Summa

Cet atelier se tiendra également le mercredi 2 septembre de 15h30 à 16h30.

L'IA au cabinet : 12 mois de pratique, les vrais retours de CECCA

Animé par **Mathis Gonthier**, expert-comptable associé (CECCA) et **Maxime Roy**, responsable régional cabinets partenaires chez PennyLane

Cet atelier se tiendra également le mercredi 2 septembre de 14h00 à 15h00.

9H30 – 11H00

Mieux vaut prévenir : l'expert-comptable au cœur des difficultés des entreprises

Animé par **Alexandra Blanch**, administrateur judiciaire, **Nassim Ghalimi**, avocat et **Nicolas Yakoubowitch**, expert-comptable, président du comité prévention des difficultés économiques des clients à l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France

10H30 – 11H30

Intelligence artificielle : quels risques pour les données à caractère personnel ? Comment maîtriser votre conformité RGPD ?

Animé par **Alexandre Mottais**, auditeur-formateur protection des données

Cet atelier se tiendra également le mercredi 2 septembre de 17h00 à 18h00.

La valeur change de camp : comment les experts-comptables reprennent la main ?

Animé par **François Millo**, directeur stratégie marché expertise comptable CEGID, **Julie Rambaud**, directrice product marketing marché des experts-comptables CEGID, **Katia Nony**, directrice régionale marché des experts-comptables CEGID et **Cyril Degrilart**, expert-comptable

Cet atelier se tiendra également le mercredi 2 septembre de 17h00 à 18h00.

Don't Go To The Police : le risque cyber en cabinet

Animé par **François Lefever**, responsable commercial Nord et Île-de-France chez Coaxis et **Frédéric Lamy**, du cabinet Lamy Expert

Cet atelier se tiendra également le jeudi 3 septembre de 14h00 à 15h00.

12H00 – 13H00

Réenchanter la relation client à l'ère de l'IA et de la facture électronique

Animé par **Leslie Larroude**, responsable formation et accompagnement Grands Comptes chez Dext France, **Grégoire Telmon**, responsable Grands Comptes chez Dext France et **Nicolas Zié-Mé**, associé du cabinet Opéra & Associés

Cet atelier se tiendra également le jeudi 3 septembre de 14h00 à 15h00.

IA en cabinet : passer du test au déploiement maîtrisé. Comment prioriser les cas d'usage, sécuriser les prérequis et passer à l'échelle en 6 à 12 mois.

Animé par **John Levy**, expert-comptable, associé fondateur de TREVYS Advisory, **Laura Pallier**, cofondatrice d'Allia et Charles Macaire, directeur de l'activité expert-comptable chez Qonto.

Cet atelier se tiendra également le mercredi 2 septembre de 17h00 à 18h00.

L'IA au cœur du cabinet : comment réinventer sa valeur et son offre grâce au juridique ?

Animé par **Aurélie Kaczmarek**, cofondatrice et CEO de VIKTA, avocate en droit des sociétés et **Dimitar Krastev**, cofondateur de VIKTA expert-comptable

Cet atelier se tiendra également le mercredi 2 septembre de 9h00 à 10h00.

14H00 – 15H00

Financiarisation de la profession comptable : résister ou rejoindre le mouvement ?

Animé par **Franck Gledel**, président de PKF Arsilon et **Thierry Legrand**, directeur général d'Exponens

Cet atelier se tiendra également le jeudi 3 septembre de 9h00 à 10h00.

La donation-partage transgénérationnelle, une potentielle alternative au Pacte Dutreil

Animé par **Elie Sprung** et **Paul Subra**, conseillers en gestion de patrimoine, Laplace

Cet atelier se tiendra également le jeudi 3 septembre de 12h00 à 13h00.

De gardien des chiffres à architecte de la décision : IA, automatisation et montée en valeur

Animé par **Béatrice Piquier**, directrice générale de Septeo F&A et **Arnaud Guérin**, directeur commercial de Septeo F&A

Cet atelier se tiendra également le mercredi 2 septembre de 12h00 à 13h00.

14H00 – 15H30

Les pièges de la TVA

Animé par **Alexandra L'Herminé**, avocate et **Gaëtan Berger-Picq**, avocat

Cap Performance : la boîte à outils qui transforme votre cabinet

Animé par **Philippe Barré**, **Fabien Bocci** et **Virginie Roitman**, experts-comptables

15H30 – 16H30

Les dispositifs sociaux comme levier de performance

Animé par **Didier Irigoin**, responsable commercial épargne retraite entreprises et **Jérôme Ludwiczak**, responsable régional assurance pour les professionnels

Cet atelier se tiendra également le mercredi 2 septembre de 14h00 à 15h00.

E-invoicing, e-reporting : les fondations sont posées. Place à la construction de valeur pour votre cabinet.

Animé par **Julie Panier**, cheffe de produit

Cet atelier se tiendra également le jeudi 3 septembre de 9h00 à 10h00.

17H00 – 18H00

Créer son cabinet en 2026 : bonne idée ou pari risqué ? Regards croisés sur les nouveaux modèles, les opportunités et les risques du métier

Animé par **Éric Berbères**, expert-comptable, commissaire aux comptes, formateur DEC, coach dirigeant et **Hervé Shanmugan**, expert-comptable, associé fondateur de SHAN & DY Expertise

Cet atelier se tiendra également le jeudi 3 septembre de 10h30 à 11h30.

Quand le logiciel "ne suffit plus" : comment l'IA redistribue la valeur entre l'éditeur l'expert-comptable et le client final ?

Animé par **Mickaël Mina**, directeur IA chez Sage et **Pierrick Chauvin**, expert-comptable

Cet atelier se tiendra également le mercredi 2 septembre de 12h00 à 13h00.

Obtenir son diplôme en comptabilité (DCG / DSCG / DEC) tout en continuant à travailler : classe préparatoire (virtuelle ou présente) ou VAE

Animé par **Aude Lootvoet**, responsable du centre de bilans et de gestion des compétences de Sup'Expertise



Mercredi 2 septembre

9H00 – 10H00

Plus de conseils et plus de revenus récurrents pour votre cabinet : différenciez vos offres en 2026 !

Animé par **Jamal Ellassri**, EMEA, chief revenue officer chez Yooz et **Isabelle Guit**, associée chez Baker Tilly

Cet atelier se tiendra également le mercredi 2 septembre de 14h00 à 15h00.

9H30 – 11H00

Le contrôle fiscal

Animé par **Vital Saint-Marc**, expert-comptable et commissaire aux comptes

Cabinet 2030 : nouvelles compétences pour accompagner l'évolution du métier

Animé par **Julien Tokarz**, président de Sup'Expertise, **Ugo Lopez**, directeur général de Sup'Expertise et **Pascal Cathalifaud**, directeur du développement de Sup'Expertise

Sensibilisation aux risques de mise en cause de l'expert-comptable : prévenir et assurer sa défense

Animé par **Sophie Abiven**, directrice RC professions réglementées, **Gilles Dauriac**, expert-comptable et **Maxime Delhomme**, avocat au barreau de Paris

10H30 – 11H30

Structurez et rentabilisez vos missions d'audit social avec Social'360

Animé par **Serge Anouchian**, président de MyFides et **Nicolas Gallissot**, consultant MyFides

Cet atelier se tiendra également le jeudi 3 septembre de 12h00 à 13h00.

Valorisation de marque & redevance de marque : un nouveau levier structurant de rémunération pour vos clients dirigeants

Animé par **Manu Clair**, cofondateur de RemUp, **Michel Rouxel**, cofondateur de RemUp, **Julie Forner**, avocate en propriété intellectuelle (JF Conseil) et **Cyrille Hervé**, expert-comptable (Audicer Conseil)

Cet atelier se tiendra également le jeudi 3 septembre de 10h30 à 11h30.

11H30 – 13H00

Transmission d'entreprise : accompagner le cédant dans la phase opérationnelle de son projet

Animé par **Fabrice Roncière**, conseiller reprise-transmission à la CCI Paris et **Alexandre Tellier**, expert-comptable

14H00 – 15H00

Exercice illégal : menace ou révélateur des mutations de la profession ?

Animé par **Émilie Morio**, présidente de la Commission Lutte contre l'exercice illégal et la délinquance financière, **Bernard Sansot**, avocat et **Jacques Midali**, commandant de police honoraire, ancien délégué à la lutte contre l'exercice illégal de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France

14H00 – 15H30

Déontologie et exercice professionnel : 1 200 questions par an... et la vôtre ?

Animé par **Vital Saint-Marc**, président du comité déontologie et études techniques et **Gabrielle Belhadj**, directrice juridique de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France

15H30 – 16H30

Avocat & expert-comptable : partenaires de la transmission de A à Z

Animé par **Alexandre Tellier**, expert-comptable et membre du comité Transmission et **David Tréguer**, avocat

IA : pour que tu m'aides encore Passer des intentions aux usages concrets

Animé par **Vincent Lacomme**, expert-comptable formateur et consultant IA & Data et **Frédéric Rozenfarb**, expert-comptable, président de Picpus

Cet atelier se tiendra également le jeudi 3 septembre de 14h00 à 15h00.

17H00 – 18H00

Le contrôle qualité ? No stress !

Animé par **Élisabeth Albuquerque**, vice-présidente de la commission qualité et normes de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France et **Fabien Bocci**, vice-président de la commission qualité et normes de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France

Jeudi 3 septembre

9H30 - 11H00

Les nouveaux enjeux de la transmission d'entreprise : comprendre pour mieux accompagner

Animé par **Julien Younès**, expert-comptable et président du comité Transmission de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France, **Anthony Guez**, expert-comptable et vice-président du comité Transmission de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France et **Sacha Kolpacoff**, expert-comptable et membre du comité Transmission

Actualité juridique et principales questions en droit des sociétés d'Infodoc-experts

Animé par **Paul Beaudoin**, consultant en droit des sociétés chez Infodoc-experts

Impossible d'assister à tous les ateliers ?

Le **Badge Premium** vous permet de suivre jusqu'à **17 ateliers en ligne** (12 maximum en direct), et d'accéder ensuite aux **replays**.*

Badge classique

- ✓ Exposition
- ✓ Ateliers en présentiel
- ✗ Ateliers en ligne
- ✗ Replays

 **Gratuit**
Badge premium

- ✓ Exposition
- ✓ Ateliers en présentiel
- ✓ 17 ateliers en ligne
- ✓ Replays

 **300 € HT**

➤ **Choisissez la formule qui vous convient lors de votre inscription**

ue-profession-comptable.fr

* Le visionnage des replays n'est pas comptabilisé dans les heures de formation.

Deux publications à découvrir aux Universités d'été

Deux publications feront leur lancement aux Universités d'été : un guide de bonnes pratiques consacré aux missions de DAF externalisé et un ouvrage dédié à l'exercice illégal de la profession. Deux ressources très différentes, mais un même objectif : accompagner les experts-comptables dans leurs missions et défendre leur profession.

Le DAF externalisé : passer du savoir-faire à la méthode

Le développement des missions de DAF externalisé représente l'une des plus belles opportunités offertes aux cabinets. Mais comment exercer ce rôle sans franchir les limites de la déontologie ? Jusqu'où accompagner le dirigeant ? Pour répondre à ces questions, le club DAF externalisé de l'Ordre Paris Île-de-France publie un Guide des bonnes pratiques.

Du conseil au pilotage

Les attentes des dirigeants évoluent. Ils ne recherchent plus seulement un expert du chiffre, mais un partenaire capable d'éclairer leurs décisions. Gestion de trésorerie, financement, pilotage de la performance, gouvernance, organisation... le guide propose une cartographie des principales missions du DAF externalisé et montre comment l'expert-comptable peut accompagner ses clients tout au long de la vie de l'entreprise.

Trouver la bonne posture

Être DAF externalisé ne signifie pas devenir le directeur financier de son client. Le guide rappelle les principes qui permettent d'exercer cette mission en toute sécurité : préserver son indépendance, ne jamais se substituer au dirigeant, contractualiser son intervention, conserver les preuves de ses travaux et respecter le cadre déontologique.

Une boîte à outils pour passer à l'action

Conçu par des praticiens, ce guide réunit recommandations, points de vigilance, ressources documentaires et modèle de lettre de mission. Une véritable feuille de route pour les cabinets qui souhaitent structurer ou développer une offre de DAF externalisé et répondre aux nouvelles attentes des dirigeants.



« Beaucoup d'experts-comptables exercent déjà des missions de DAF externalisé, parfois sans les appeler ainsi. Avec ce guide, nous avons voulu leur donner un cadre, des repères et des outils pour développer cette activité en toute sécurité. »

STÉPHANIE LAPORTE,
PRÉSIDENTE DU CLUB DAF
EXTERNALISÉ

- 📌 Ce guide des bonnes pratiques est réservé aux membres du club DAF externalisé (adhérents / Nouveaux inscrits à l'Ordre pendant les 2 premières années). Il sera disponible sur la plateforme Club Connect accessible grâce à son adhésion au club DAF Externalisé.



Accédez à
la plateforme
Club Connect

« Crime et comptabilité » : le livre qui sort de l'ombre une infraction silencieuse

Fraude fiscale, blanchiment, narcotrafic, traite des êtres humains : derrière ces grandes affaires, un acteur discret prospère dans l'impunité - le faux expert-comptable. Méconnue, sous-poursuivie, cette infraction gangrène pourtant la profession et menace directement la fiabilité de l'information financière. Un ouvrage de référence sort en septembre. Ses auteurs vous donnent rendez-vous aux Universités d'été.

Un rouage discret au service du grand banditisme, du narcotrafic, voire du terrorisme.

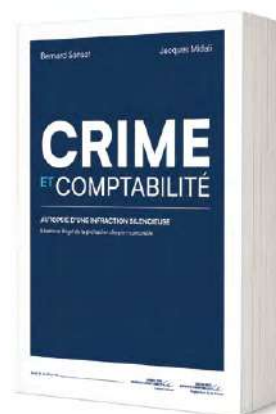


Une infraction dans l'ombre

L'exercice illégal de la profession d'expert-comptable constitue l'un des angles morts les plus persistants de la lutte contre la délinquance financière. Peu visible, souvent minimisée par les enquêteurs, cette infraction nourrit pourtant des mécanismes de fraude fiscale, de travail dissimulé et de blanchiment de proximité. Derrière des comptabilités irrégulières et des flux opaques se dissimulent des acteurs du chiffre qui organisent, conçoivent et managent l'illégalité.

Un ouvrage de référence

Fondé sur l'analyse de centaines de procédures judiciaires, *Crime et comptabilité* offre une lecture juridique, sociologique et opérationnelle du phénomène. Il montre comment cette infraction fragilise l'information financière et l'assiette fiscale - et peut devenir, dans certaines configurations, un rouage au service du grand banditisme, du narcotrafic, voire du terrorisme. La proposition parlementaire visant au doublement des peines applicables témoigne d'une prise de conscience des pouvoirs publics.



Deux auteurs, deux expertises complémentaires

Bernard Sansot, avocat au barreau de Paris, et Jacques Midali, commandant de police honoraire et ancien délégué de la lutte contre l'exercice illégal de l'Ordre francilien, signent un outil à la fois théorique et opérationnel, utile aux professionnels du chiffre, aux magistrats, aux enquêteurs et à l'administration fiscale.

Rendez-vous aux Universités d'été

Crime et comptabilité sera présenté en exclusivité aux Universités d'été. Un atelier, suivi d'une séance de signatures, permettra d'échanger avec les auteurs. L'occasion de découvrir un travail qui promet de faire référence dans le paysage de la lutte contre la délinquance financière.

Rendez-vous le mercredi 2 septembre de 14h à 15h

Voir, tester, comprendre : immersion dans l'écosystème INNEST

Repérer les innovations prometteuses, accompagner les jeunes pousses et faire émerger les futurs acteurs clés de la profession : telle est la mission d'INNEST. Aux Universités d'été, l'accélérateur de l'Ordre réunira plusieurs start-ups de son écosystème pour vous permettre de découvrir et tester les solutions qui dessinent les cabinets de demain.

Voir les outils en action

Au cœur de l'espace d'exposition, le stand INNEST accueillera les quatre start-ups de la promotion 2026 ainsi que deux Alumni de la promotion 2025. Leurs équipes seront présentes tout au long des UE pour vous permettre :

- d'assister à des démonstrations et tester les solutions sur place ;
- de poser toutes vos questions ;
- d'échanger directement avec les fondateurs ;
- mais aussi de partager vos retours si vous utilisez déjà certains outils.

Une logique fidèle à l'ADN d'INNEST : faire émerger des solutions construites au plus près des besoins du terrain.



À chaque besoin sa solution

Automatiser les tâches chronophages

- GetBill : comment transformer le recouvrement des impayés en nouvelle mission pour votre cabinet
- Formalis : la solution pour faire des formalités juridiques une simple formalité

Exploiter la donnée autrement

- Datayoyo : vos dossiers d'audit à portée de clic
- Caudia : une base de données exclusive pour fiabiliser les évaluations d'entreprise

IA et nouvelles missions

- Hermine IA : le copilote juridique qui rédige vos actes et révèle de nouvelles missions
- Angel Start : le cockpit de pilotage pour suivre la performance des TPE/PME

Des masterclass pour tout comprendre en 30 minutes

Le premier et le dernier jour des Universités d'été, les quatre start-ups de la promotion 2026 participeront à deux sessions de pitch. 30 minutes pour découvrir rapidement les usages et les promesses de chacune et peut-être identifier les outils qui accompagneront demain la transformation de votre cabinet.

Pourquoi Pennylane soutient INNEST

Partenaire d'INNEST, Pennylane partage la conviction que l'avenir des cabinets se construira avec un écosystème d'innovation ouvert. Pour Cyril Chanson, responsable des partenariats, les éditeurs n'ont pas vocation à remplacer les experts-comptables, mais à leur donner les moyens de créer davantage de valeur. Une vision qui explique naturellement l'engagement de l'entreprise aux côtés d'INNEST.

Des partenaires, pas des concurrents

Pour Cyril Chanson, la vocation de Pennylane n'est pas de remplacer les experts-comptables, mais de leur donner les moyens d'exercer leur métier dans de meilleures conditions. L'éditeur développe une plateforme qui automatise les tâches répétitives, fluidifie la collaboration entre le cabinet et ses clients et exploite les nouvelles possibilités offertes par la facture électronique. Pour Pennylane, la technologie n'a de sens que si elle permet aux experts-comptables de créer davantage de valeur pour leurs clients.

Un écosystème au service des cabinets

Pour autant, Pennylane ne cherche pas à répondre seul à tous les besoins des cabinets. « Les innovations qui transformeront la profession ne viendront pas d'un seul acteur, mais d'un écosystème associant éditeurs, startups et experts-comptables. » C'est précisément la raison de son engagement auprès d'INNEST : contribuer à faire émerger les

solutions qui feront le cabinet de demain.

Encore faut-il que ces innovations soient simples à utiliser. C'est pourquoi Pennylane a fait le choix d'une plateforme ouverte, permettant aux startups de connecter facilement leurs solutions. Les cabinets disposent ainsi d'un écosystème d'outils complémentaires qui communiquent entre eux.

Plus de technologie, plus de conseil

Pour Cyril Chanson, les cabinets d'expertise comptable n'ont pas vocation à disparaître. En revanche, leur métier va profondément évoluer. À mesure que



la production s'automatise, les experts-comptables pourront consacrer davantage de temps à l'analyse, au conseil et à l'accompagnement des entrepreneurs. Toute la stratégie de Pennylane vise à accompagner cette transformation avec une conviction forte : « Si l'expert-comptable rate son virage, nous aussi on a perdu. »

« Pour préparer le cabinet de demain, il faut embarquer toute l'équipe. Les UE sont l'occasion de prendre conscience des transformations en cours et de découvrir les nouvelles missions qui émergent. »

L'espace d'exposition : le miroir d'une profession en mouvement

Cœur battant des Universités d'été, l'espace d'exposition raconte, à lui seul, les mutations de la profession. Derrière les 80 partenaires présents cette année se dessinent les grandes tendances qui transformeront les cabinets de demain. Décryptage avec Anne Rousset, directrice générale d'APAR, la régie commerciale de la profession.



ANNE ROUSSET,
DIRECTRICE GÉNÉRALE
D'APAR

La fin du logiciel unique

Pendant longtemps, quelques grands éditeurs répondaient à l'essentiel des besoins des cabinets. Puis la digitalisation accélérée des usages et la crise sanitaire ont rebattu les cartes. De nouveaux besoins sont apparus, de nouveaux acteurs ont émergé, et les solutions se sont multipliées.

« Avant, les professionnels choisissaient quelques outils qui les accompagnaient toute l'année. Aujourd'hui, chaque cabinet construit son propre écosystème. »

Production comptable, juridique, gestion, financement, pilotage... l'offre s'est considérablement diversifiée, permettant à chacun de composer un environnement adapté à sa stratégie et à ses clients.

L'innovation partout

« Cette diversification nourrit une forte dynamique d'innovation. La technologie ne concerne plus seulement les éditeurs de logiciels : elle irrigue désormais l'ensemble de l'écosystème, du juridique à la finance d'entreprise, en passant par la gestion de patrimoine. L'intelligence artificielle accélère encore ce mouvement. »

Avec 90 partenaires présents, dont 23 nouveaux exposants, les Universités d'été constituent un observatoire privilégié de ces évolutions. « On accueille par exemple cette année pour la première fois des acteurs de la financiarisation, ainsi qu'un réseau de cabinets. »

Venir aux UE permet de comparer les solutions, comprendre leur complémentarité et découvrir les nouveautés qui façonneront les pratiques de demain.

Un parcours repensé

L'espace d'exposition a été réorganisé pour faciliter les échanges. Les partenaires se déploieront sur les deux ailes du Palais des Congrès, tandis que les institutions de la profession occuperont un espace central, afin de répondre aux questions des participants et de faciliter leur parcours.

Deux espaces d'animation compléteront la visite : des masterclass de 30 minutes et des ateliers d'une heure pour découvrir de nouvelles solutions tout en restant au cœur de l'exposition.

90

partenaires
présents
cette année

dont 23 nouveaux
exposants

Ils seront présents cette année

Bien préparer ses Universités d'été

**Les Universités d'été passent toujours trop vite !
Voici quelques conseils pour profiter pleinement de
cette édition 2026, en vous organisant dès maintenant.**

AVANT



Construisez votre parcours

Avec plus de 40 ateliers et plusieurs séminaires thématiques, mieux vaut repérer en amont les thèmes qui vous intéressent le plus – certains ateliers affichent complet quelques jours seulement après l'ouverture des inscriptions.

Le site d'inscription vous signale automatiquement les chevauchements d'horaires lors de vos réservations. Dans les "trous" de votre planning, pensez à profiter des masterclass (30 minutes) ou à aller rencontrer les partenaires sur l'espace d'expo.



Venez à plusieurs

Les UE sont gratuites en présentiel : profitez-en pour venir avec vos collaborateurs ou collègues. C'est souvent l'occasion de partager un moment d'équipe et d'échanger sur les transformations du métier.



Vivez ou revivez les UE à distance

Le badge premium permet de suivre 17 ateliers en ligne (12 maximum en direct), pour un budget de 300 euros HT.

PENDANT

Pensez pratique

➔ Imprimez votre billet avec son QR Code pour faciliter votre entrée sur le salon.



➔ Écouteurs, casque ou oreillettes peuvent aussi améliorer le confort d'écoute pendant les ateliers.



➔ Bornes de recharge, pauses gourmandes, machines à café et fontaines à eau seront accessibles pendant toute la durée de l'événement.



Gardez du temps pour l'espace exposition

Au-delà des conférences, l'espace exposition permet de découvrir les nouveautés proposées par les partenaires de la profession, de tester en live différentes solutions, de poser vos questions à vos institutions.

APRÈS



Prolongez l'expérience

Quelques semaines après les UE, vous recevrez un mail pour télécharger vos attestations, retrouver les supports des ateliers, accéder aux replays (pour les détenteurs des badges premium) ou encore répondre aux quiz de connaissances des ateliers CAC 120.

COMMENT VENIR ?

**Palais des Congrès
de la Porte Maillot**

-  Métro ligne 1 – Porte Maillot (sortie 3)
-  RER C – Neuilly-Porte Maillot
-  Lignes 43, 73, 82, 244, PC
-  Parking Indigo Porte Maillot

Le Bingo

des Universités d'été

Combien de cases cocherez-vous cette année ?



J'ai repéré
une idée à tester
dès mon retour
au cabinet



J'ai envoyé à
mes collaborateurs
la liste des
ateliers à ne pas
manquer



J'ai envoyé un
message disant
"t'es où ???"



J'ai regretté
qu'un atelier
soit déjà
complet



J'ai pris en
photo des
dizaines de
slides



J'ai croisé plus
de confrères en
deux jours qu'en
six mois



J'ai repoussé
mon déjeuner
pour assister à
une conférence



J'ai enfin testé
une solution
dont tout le
monde me parlait
(et qui est
effectivement
bluffante)



J'ai pris des
pages entières
de notes



J'ai enfin compris
ce qu'était un
"agent IA"



J'ai finalement
pris le pass digital
pour rattraper les
ateliers que j'ai
manqués



J'ai rempli
mon tote-bag
de cartes de visite
et de flyers



J'ai parlé d'IA
au moins trois
fois dans la
journée



J'ai fait
largement plus de
10 000 pas sans
sortir du Palais
des Congrès



Je suis reparti
plein d'énergie
et de bonnes
résolutions



J'ai entendu
quelqu'un dire :
« La profession
est à un
tournant »



J'ai promis à
un partenaire de
le rappeler la
semaine prochaine



J'ai bu
trop de cafés



J'ai dit :
« On déjeune
ensemble très
bientôt. »



J'ai rempli mon
agenda d'autres
événements que je
ne veux pas
manquer cette
année

Agenda de la rentrée

Pour prolonger la dynamique des Universités d'été, inscrivez-vous dès aujourd'hui aux prochains grands événements organisés par l'Ordre francilien et ses commissions



MARDI 13 OCTOBRE

Journée de la Durabilité

- 🕒 9h00-12h00
- 📍 Sup'Expertise, Campus de Courbevoie
- 💰 Gratuit



MERCREDI 25 NOVEMBRE

Journée du monde associatif

- 🕒 9h00-12h00
- 📺 Distanciel et présentiel
- 📍 Sup'Expertise, Campus de Courbevoie
- 💰 Gratuit



JEUDI 5 NOVEMBRE

Journée du club Patrimoine

- 🕒 9h00-18h00
- 📍 B45, 45 Bd Victor Hugo, 92110 Clichy
- 💰 Gratuit pour les adhérents et les nouveaux inscrits à l'Ordre 2024 à 2026 et 180€ ttc pour les non membres



MERCREDI 2 DÉCEMBRE

Journée des jeunes inscrits à l'Ordre

- 🕒 9h00-18h00
- 📍 COMET BERCY – 40 avenue des Terroirs de France 75012 Paris
- 💰 Gratuit



LUNDI 16 NOVEMBRE

Transfair, les RDV de la transmission-reprise d'entreprise

- 🕒 9h15-17h00
- 📍 CCI Paris Île-de-France, 11 rue Léon Jouhaux
- 💰 Gratuit



Retrouvez tous les événements de l'Ordre et inscrivez-vous sans tarder !

Des solutions pour les professionnels des métiers de la gestion et du chiffre

FORMATION CONTINUE

Développez les compétences de vos équipes

350 formations pour experts-comptables, commissaires aux comptes et collaborateurs.

Préparations aux examens du DEC et du DSCG

Formations des Experts-Comptables Stagiaires

Parcours certifiants et diplômants en partenariat avec de grandes écoles et universités : Fiscalité, Finance & Patrimoine, Audit, Conformité, IA, Data et SI.

STAGES ET ALTERNANCES

Recrutez les talents dont vous avez besoin

Filière comptabilité / gestion : BTS Comptabilité Gestion, DCG, DSCG, Licence et Master Comptabilité, Contrôle, Audit. BUT gestion des entreprises et des administrations (GC2F)

Filière management / RH : BUT Gestion Administrative et Commerciale des Organisations, Licence et Master Ressources Humaines.

PARCOURS PROFESSIONNELS

Accompagnez l'évolution de vos équipes

Bilan des compétences & bilan professionnel

Coaching et VAE : BTS Comptabilité Gestion - DCG - DSCG - DEC

Reconversions professionnelles vers les métiers comptabilité et gestion. Classes préparatoires aux examens DCG / DSCG en candidature libre.

**RENDEZ-VOUS DU 16 AU 18 SEPTEMBRE 2026
À PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES**

**(RE)FONDATION
DES CABINETS**

ENVIRONNEMENT - VALEUR - COMPÉTENCES



81^e

**CONGRÈS DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES**

16 AU 18 SEPTEMBRE 2026 - PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES



« RAPPORTEURS IN PARIS »

la série évènement avec Bruno Solo



À DÉCOUVRIR SUR LE SITE DU CONGRÈS